

**REGLEMENTS GENERAUX
DES COMPETITIONS
DU COMITE DU BAS-RHIN
DE HANDBALL
SAISON
2024/2025
REGLEMENTS
CHAMPIONNATS ET COUPES
SENIORS ET JEUNES**



**COMITÉ
BAS RHIN**
FFHANDBALL



SENIORS MASCULINS DIVISION 1 TERRITORIALE SAISON 2024-2025

Article 1 : le championnat Division 1 territorial est doté du challenge départemental.
Se reporter au règlement général des Epreuves Départementales pour le mode d'attribution

Article 2 : Seuls sont qualifiés les joueurs seniors, les joueurs nés en 2007 et tout joueur autorisé par le Comité du Bas-Rhin, régulièrement licencié pour le club à la date du match.

Sanction : Match perdu par pénalité

Article 3 : CMCD

DIVISION 1 TERRITORIALE MASCULINS 2024-2025					
Division	Sportive		Arbitrage		Technicien
	Nbre d'équipes de jeunes		Arbitres - JA	Juge Arbitre Jeune nés en 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 -2012	
Division 1	1	Aucune obligation pour les équipes réserves Sont comptabilisés les -18, -15,-13 et -11	1 qui arbitre 11 matchs pour toute équipe engagée	1 JAJ qui arbitre 5 matchs pour les équipes de jeunes	Accompagnateur d'équipe ou +
1 - 5 matchs minimum sont demandés aux arbitres en formation, masculins et féminines					
2 - Les techniciens peuvent être en formation l'année en cours, masculins et féminines					

Article 4 : Formule

Poule unique de 12 équipes. Durée des matchs : 2 x 30 minutes

L'équipe se classant à la première place est déclarée Champion du Bas-Rhin et, est qualifiée pour la finale Inter départementale 67-68

Article 5 : Accession

Les deux équipes classées aux deux premières places accèdent automatiquement en Honneur Régionale, sauf si elles sont barrées par une équipe du même club.

Les équipes classées au 6^e rang et au-delà ne pourront être sollicitées pour l'accession.

Article 6 : Relégation

Les équipes classées aux 11^e et 12^e rangs sont automatiquement reléguées en Division 2 Territoriale

Article 7 :

Par ailleurs, en fonction des accessions et relégations dans les divisions supérieures, des montées ou des descentes supplémentaires peuvent être prononcées

Article 8 :

Il est rappelé aux clubs recevant les modalités du de l'article du paragraphe 5 du Règlement Générales des Epreuves Départementales.

Disposition particulière pour les équipes 3

L'Equipe 3 d'un club ne pourra évoluer dans un Championnat Régional qu'à la condition :

- Que l'équipe de référence évolue en LNH, ProD2 ou Nationale 1 Masculine
- Que l'équipe réserve n'évolue pas déjà dans la division d'accession

Si l'Equipe de référence redescend en Nationale 2 Masculine :

- L'équipe 3 est automatiquement rétrogradée en Championnat Départemental quel que soit son niveau d'évolution

Si l'Equipe Réserve est rétrogradée en Honneur Régional :

L'équipe 3 est automatiquement rétrogradée en Championnat Départemental

SENIORS MASCULINS DIVISION 2 TERRITORIALE 2024/2025

Article 1 : le championnat Division 2 territorial est doté du challenge départemental.
Se reporter au règlement général des Epreuves Départementales pour le mode d'attribution

Article 2 : Seuls sont qualifiés les joueurs seniors, les joueurs nés en 2007 et tout joueur autorisé par le Comité du Bas-Rhin, régulièrement licencié pour le club à la date du match.
Sanction : Match perdu par pénalité

Article 3 : CMCD

DIVISION 2 TERRITORIALE MASCULINS 2024-2025					
Division	Sportive		Arbitrage		Technicien
	Nbre d'équipes de jeunes		Arbitres - JA	Juge Arbitre Jeune nés en 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012	
Division 1	1	Aucune obligation pour les équipes réserves Sont comptabilisés les -18, -15, -13 et -11	1 qui arbitre 11 matchs pour toute équipe engagée	1 JAJ qui arbitre 5 matchs pour les équipes de jeunes	Accompagnateur d'équipe ou +
1 - 5 matchs minimum sont demandés aux arbitres en formation, masculins et féminines					
2 - Les techniciens peuvent être en formation l'année en cours, masculins et féminines					

Article 4 : Formule

2 Poules de 12 équipes. Durée des matchs : 2 x 30 minutes

Les 5 premières équipes de chaque poule disputeront un match simple pour nous permettre d'établir un classement de 1 à 10. Les équipes de la poule A recevront les années paires et les équipes de la poule B les années impaires

L'équipe vainqueur de la rencontre entre les équipes première de leur poule est déclarée

Champion du Bas-Rhin et, est qualifiée pour la finale Inter départementale 67-68.

Article 5 : Accession

Les équipes classées première de chaque poule accèdent automatiquement en D1TM. Cependant, s'agissant de l'équipe d'un club dont une autre opère en D1TM, elle ne peut accéder à cette division. La première équipe suivante au classement définitif après les matchs de classements, n'étant pas barrée par son équipe en division supérieure accède automatiquement, si elle est classée dans les 5 premiers de sa poule.

Article 6 : Relégation

Les équipes classées au 11^e et 12^e rang de chaque poule sont automatiquement reléguées en D3TM.

Article 7 :

Par ailleurs, en fonction des accessions et relégations dans les divisions supérieures, des montées et des descentes supplémentaires peuvent être prononcées

Article 8 :

Il est rappelé aux clubs recevant les modalités du de l'article du paragraphe 5 du Règlement Générales des Epreuves Départementales.

SENIORS MASCULINS DIVISION 3 TERRITORIALE 2024/2025
--

Article 1 : le championnat Division 3 territorial est doté du challenge départemental.
Se reporter au règlement général des Epreuves Départementales pour le mode d'attribution

Article 2 : Seuls sont qualifiés les joueurs seniors, les joueurs nés en 2007 et tout joueur autorisé par le Comité du Bas-Rhin, régulièrement licencié pour le club à la date du match.
Sanction : **Match perdu par pénalité**

Article 3 : CMCD

Article 4 : Formule

2 Poules de 12 équipes. Durée des matchs : 2 x 30 minutes

Les 5 premiers équipes de chaque poule disputeront un match simple pour nous permettre d'établir un classement de 1 à 10. Les équipes de la poule A recevront les années paires et les équipes de la poule B les années impaires

L'équipe vainqueur de la rencontre entre les équipes première de leur poule est déclarée

Champion du Bas-Rhin et, est qualifiée pour la finale Inter départementale 67-68.

Article 5 : Accession

Les 2 équipes classées premières de chaque poule accèdent automatiquement en D2TM. Cependant, s'agissant de l'équipe d'un club dont une autre opère en D2TM, elle ne peut accéder à cette division.

La première équipe suivante au classement définitif après les matchs de classements, n'étant pas barrée par son équipe en division supérieure accède automatiquement, si elle est classée dans les 5 premiers de sa poule.

Article 6 : Relégation

Les équipes classées au 11^e et 12^e rang de chaque poule sont automatiquement reléguées en D4TM.

Article 7 :

Par ailleurs, en fonction des accessions et relégations dans les divisions supérieures, des montées et des descentes supplémentaires peuvent être prononcées

Article 8 :

Il est rappelé aux clubs recevant les modalités du de l'article du paragraphe 5 du Règlement Générales des Epreuves Départementales.

**SENIORS MASCULINS DIVISION 4 TERRITORIALE
2024/2025**

Article 1 : le championnat Division 3 territorial est doté du challenge départemental.
Se reporter au règlement général des Epreuves Départementales pour le mode d'attribution

Article 2 : Seuls sont qualifiés les joueurs seniors, les joueurs nés en 2007 et tout joueur autorisé par le Comité du Bas-Rhin, régulièrement licencié pour le club à la date du match.
Sanction : Match perdu par pénalité

Article 3 : CMCD

Article 4 : Formule

3 Poules de 12 équipes. Durée des matchs : 2 x 30 minutes

Les 3 premières équipes de chaque poule disputeront un tournoi à 3 équipes match pour un classement de 1 à 9.

Saison 2024-25 : Vainqueur de la Poule B

Saison 2025-26 : Vainqueur de la Poule A

Saison 2026-27 : Vainqueur de la Poule C

1B - 1A

1A - 1C Matchs de 2x15 mn

1B - 1C

L'équipe vainqueur du tournoi entre les équipes classées premières est déclarée champion du Bas-Rhin et est qualifié pour la finale Inter départementale 67-68, si elle est programmée

Article 5 : Accession

Les 4 premières équipes du tournoi de classement accèdent automatiquement en D3TM.

Cependant, s'agissant de l'équipe d'un club dont une autre opère en D3TM, elle ne peut accéder à cette division.

La première équipe suivante au classement définitif après les matchs de classements, n'étant pas barrée par son équipe en division supérieure accède automatiquement.

Article 6 :

Par ailleurs, en fonction des accessions et relégations dans les divisions supérieures, des montées et des descentes supplémentaires peuvent être prononcées

Article 7 :

Il est rappelé aux clubs recevant les modalités du de l'article du paragraphe 5 du Règlement Générales des Epreuves Départementales.

SENIORS FEMININES DIVISION 1 TERRITORIALE 2024/2025

Article 1 : le championnat Division 1 territorial est doté du challenge départemental.
Se reporter au règlement général des Epreuves Départementales pour le mode d'attribution

Article 2 : Seuls sont qualifiés les joueuses seniors, les joueuses nées en 2007 et toute joueuse autorisée par le Comité du Bas-Rhin, régulièrement licenciée pour le club à la date du match.

Sanction : Match perdu par pénalité

Article 3 : CMCD

DIVISION 1 TERRITORIALE FEMININES 2024-2025					
Division	Sportive		Arbitrage		Technicien
	Nbre d'équipes de jeunes		Arbitres - JA	Juge Arbitre Jeune nés en 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012	
Division 1	1	Aucune obligation pour les équipes réserves Sont comptabilisés les -18, -15, -13 et -11	1 qui arbitre 11 matchs pour toute équipe engagée	1 JAJ qui arbitre 5 matchs pour les équipes de jeunes	Accompagnateur d'équipe ou +
1 - 5 matchs minimum sont demandés aux arbitres en formation, masculins et féminines					
2 - Les techniciens peuvent être en formation l'année en cours, masculins et féminines					

Article 4 : Formule

Poule unique de 12 équipes. Durée des matchs : 2 x 30 minutes

L'équipe se classant à la première place est déclarée Champion du Bas-Rhin et, est qualifiée pour la finale Inter départementale 67-68

Article 5 : Accession

L'équipe classée première accède à la Prénationale, sauf si elle est barrée par une autre équipe du club.

Article 6 : Relégation

Les équipes classées aux 11^è et 12^è rangs sont automatiquement reléguées en Division 2 Territoriale

Article 7 :

Par ailleurs, en fonction des accessions et relégations dans les divisions supérieures, des montées ou des descentes supplémentaires peuvent être prononcées

Article 8 :

Il est rappelé aux clubs recevant les modalités du de l'article du paragraphe 5 du Règlement Générales des Epreuves Départementales.

Disposition particulière pour les équipes 3

L'Equipe 3 d'un club ne pourra évoluer dans un Championnat Régional qu'à la condition :

- Que l'équipe de référence évolue en LFH ou D2F
- Que l'équipe réserve n'évolue pas déjà dans la division d'accession

Si l'Equipe de référence redescend en Nationale 1 Féminine :

- L'équipe 3 est automatiquement rétrogradée en Championnat Départemental quel que soit son niveau d'évolution

Si l'Equipe Réserve est rétrogradée en Prénationale Féminine :

L'équipe 3 est automatiquement rétrogradée en Championnat Départemental

SENIORS FEMININES DIVISION 2 TERRITORIALE 2024/2025

Article 1 : le championnat Division 2 territorial est doté du challenge départemental.
Se reporter au règlement général des Epreuves Départementales pour le mode d'attribution

Article 2 : Seuls sont qualifiés les joueuses seniors, les joueuses nées en 2007 et toute joueuse autorisée par le Comité du Bas-Rhin, régulièrement licenciée pour le club à la date du match.

Sanction : Match perdu par pénalité

Article 3 : CMCD

DIVISION 2 TERRITORIALE FEMININES 2024-2025				
Sportive		Arbitrage		Technicien
Nbre d'équipes de jeunes		Arbitres - JA	Juge Arbitre Jeune nés en 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 2012	
1	Aucune obligation pour les équipes réserves Sont comptabilisés les -18, -15, -13 et -11	1 qui arbitre 11 matchs pour toute équipe engagée	1 JAJ qui arbitre 5 matchs pour les équipes de jeunes	Accompagnateur d'équipe ou +
1 - 5 matchs minimum sont demandés aux arbitres en formation, masculins et féminines				
2 - Les techniciens peuvent être en formation l'année en cours, masculins et féminines				

Article 4 : Formule

2 Poules de 12 équipes. Durée des matchs : 2 x 30 minutes

Les 5 premières équipes de chaque poule disputeront un match simple pour nous permettre d'établir un classement de 1 à 10. Les équipes de la poule A recevront les années paires et les équipes de la poule B les années impaires

L'équipe vainqueur de la rencontre entre les équipes première de leur poule est déclarée Champion du Bas-Rhin et, est qualifiée pour la finale Inter départementale 67-68.

Article 5 : Accession

Les équipes classées première de chaque poule accèdent automatiquement en D1TF. Cependant, s'agissant de l'équipe d'un club dont une autre opère en D1TM, elle ne peut accéder à cette division. La première équipe suivante au classement définitif après les matchs de classements, n'étant pas barrée par son équipe en division supérieure accède automatiquement, si elle est classée dans les 5 premiers de sa poule.

Article 6 : Relégation

Les équipes classées au 11^e et 12^e rang de chaque poule sont automatiquement reléguées en D3TF.

Article 7 :

Par ailleurs, en fonction des accessions et relégations dans les divisions supérieures, des montées et des descentes supplémentaires peuvent être prononcées

Article 8 :

Il est rappelé aux clubs recevant les modalités du de l'article du paragraphe 5 du Règlement Générales des Epreuves Départementales.

**SENIORS FEMININES DIVISION 3 TERRITORIALE
2024/2025**

Article 1 : le championnat Division 3 territorial est doté du challenge départemental.
Se reporter au règlement général des Epreuves Départementales pour le mode d'attribution

Article 2 : Seuls sont qualifiés les joueuses seniors, les joueuses nées en 2007 et toute joueuse autorisée par le Comité du Bas-Rhin, régulièrement licenciée pour le club à la date du match.

Sanction : Match perdu par pénalité

Article 3 : CMCD

Article 4 : Formule

1^{ère} phase

2 poules de 8, durée des rencontres 2 x 30, en matchs Aller uniquement

A l'issue de de la première phase, les 4 premières équipes de chaque poule vont évoluer pour la seconde phase en poule haute, les équipes suivantes en poule Basse

2^e phase

2 poules de 8, durée des rencontres 2 x 30, en matchs Aller-retour

L'équipe vainqueur de la poule haute est déclarée championne du Bas-Rhin de la D3TF et est qualifiée pour la finale Inter Départementale 67-68, si elle a lieu

Article 5 : Accession

Les 4 premières équipes de la poule haute accèdent automatiquement en D2TF.

Cependant, s'agissant de l'équipe d'un club

dont une autre opère en D2TF, elle ne peut accéder à cette division.

La première équipe suivante de la poule haute accède automatiquement en D2TF

Article 6 :

Par ailleurs, en fonction des accessions et relégations dans les divisions supérieures, des montées et des descentes supplémentaires peuvent être prononcées

Article 7 :

Il est rappelé aux clubs recevant les modalités du de l'article du paragraphe 5 du Règlement Générales des Epreuves Départementales.

Moins de 18 Masculins - Moins de 15 Masculins**Date limite des inscriptions 20 août 2024**

MASCULINS et FEMININES 2024-2025			
Année de Naissance			
	3^e année	2^e année	1^{ère} année
17 ans et +	2007	et Moins	
- 18 ans	2007	2008	2009
- 15 ans	2010	2011	2012
- 13 ans	2012	2013	2014
- 11 ans	2014	2015	2016

1^{ère} phase : poules de 8 ou 6 Aller selon le nombre d'équipes engagées

2^e phase : poules de 6 ou 8 Aller-Retour

Excellence :

Si une poule, l'équipe terminant à la première place sera déclarée champion du Bas-Rhin Excellence et disputera la finale CEA 67-68

Si deux poules, les équipes classées première disputeront un match qui désignera le champion du Bas-Rhin Excellence qui disputera la finale CEA 67-68.

La rencontre se déroulera chez le vainqueur de la Poule A les années paires, et chez le vainqueur de la Poule B les années impaires.

Honneur :

Si une poule, l'équipe terminant à la première place sera déclarée champion du Bas-Rhin Honneur et disputera la finale CEA 67-68

Si deux poules, les équipes classées première disputeront un match qui désignera le champion du Bas-Rhin Honneur

La rencontre se déroulera chez le vainqueur de la Poule A les années paires, et chez le vainqueur de la Poule B les années impaires.

Promotion :

Si une poule, l'équipe terminant à la première place sera déclarée champion du Bas-Rhin Promotion

Si deux poules, les équipes classées première disputeront un match qui désignera le champion du Bas-Rhin.

La rencontre se déroulera chez le vainqueur de la Poule A les années paires, et chez le vainqueur de la Poule B les années impaires.

Si 3 poules

Saison 2024-25 : Vainqueur de la Poule B

Saison 2025-26 : Vainqueur de la Poule A

Saison 2026-27 : Vainqueur de la Poule C

Moins de 13 Masculins

1^{ère} phase : poules de 8 ou 6 Aller selon le nombre d'équipes engagées

2^e phase : poules de 6 ou 8 Aller-Retour

Excellence :

Si une poule, l'équipe terminant à la première place sera déclarée champion du Bas-Rhin Excellence et disputera la finale CEA 67-68

Si deux poules, les équipes classées première disputeront un match qui désignera le champion du Bas-Rhin Excellence qui disputera la finale CEA 67-68.

La rencontre se déroulera chez le vainqueur de la Poule A les années paires, et chez le vainqueur de la Poule B les années impaires.

Honneur :

Si une poule, l'équipe terminant à la première place sera déclarée champion du Bas-Rhin Honneur et disputera la finale CEA 67-68

Si deux poules, les équipes classées première disputeront un match qui désignera le champion du Bas-Rhin Honneur qui disputera la finale CEA 67-68.

La rencontre se déroulera chez le vainqueur de la Poule A les années paires, et chez le vainqueur de la Poule B les années impaires.

Promotion :

Si une poule, l'équipe terminant à la première place sera déclarée champion du Bas-Rhin Promotion.

Si deux poules, les équipes classées première disputeront un match qui désignera le champion du Bas-Rhin.

La rencontre se déroulera chez le vainqueur de la Poule A les années paires, et chez le vainqueur de la Poule B les années impaires.

Si 3 poules

Saison 2024-25 : Vainqueur de la Poule B

Saison 2025-26 : Vainqueur de la Poule A

Saison 2026-27 : Vainqueur de la Poule C

Moins de 11 Masculins**Date limite des inscriptions : 20 août 2024**

1ère phase :

Poules uniques, selon le nombre d'équipes engagées

2è phase :

- a) A l'issue de la première phase, deux poules Excellence, uniquement composées d'équipes 1
- b) 3 poules Honneur composées des équipes suivantes au classement, sont tolérées les équipes 1, 2 et 3
- c) Poules Promotion, constitués des équipes restantes de la première phase et des équipes engagées pour la seconde phase

Excellence :

Si une poule, l'équipe terminant à la première place sera déclarée champion du Bas-Rhin

Excellence et disputera la finale CEA 67-68

Si deux poules, les équipes classées première disputeront un match qui désignera le champion du Bas-Rhin Excellence qui disputera la finale CEA 67-68.

La rencontre se déroulera chez le vainqueur de la Poule A les années paires, et chez le vainqueur de la Poule B les années impaires.

Honneur :

Si une poule, l'équipe terminant à la première place sera déclarée champion du Bas-Rhin Honneur et disputera la finale CEA 67-68

Si deux poules, les équipes classées première disputeront un match qui désignera le champion du Bas-Rhin Honneur qui disputera la finale CEA 67-68.

La rencontre se déroulera chez le vainqueur de la Poule A les années paires, et chez le vainqueur de la Poule B les années impaires.

Promotion :

Si une poule, l'équipe terminant à la première place sera déclarée champion du Bas-Rhin

Promotion.

Si deux poules, les équipes classées première disputeront un match qui désignera le champion du Bas-Rhin.

La rencontre se déroulera chez le vainqueur de la Poule A les années paires, et chez le vainqueur de la Poule B les années impaires.

Si 3 poules

Saison 2024-25 : Vainqueur de la Poule B

Saison 2025-26 : Vainqueur de la Poule A

Saison 2026-27 : Vainqueur de la Poule C

**Moins de 18 Féminines - Moins de 15 Féminines
Moins de 13 Féminines - Moins de 11 Féminines**

Date limite des inscriptions 20 août 2024

1^{ère} phase : poules de 8 ou 6 Aller selon le nombre d'équipes engagées

2^e phase : poules de 6 ou 8 Aller-Retour

Excellence :

Si une poule, l'équipe terminant à la première place sera déclarée champion du Bas-Rhin Excellence et disputera la finale CEA 67-68

Si deux poules, les équipes classées première disputeront un match qui désignera le champion du Bas-Rhin Excellence qui disputera la finale CEA 67-68.

La rencontre se déroulera chez le vainqueur de la Poule A les années paires, et chez le vainqueur de la Poule B les années impaires.

Honneur :

Si une poule, l'équipe terminant à la première place sera déclarée champion du Bas-Rhin Honneur et disputera la finale CEA 67-68

Si deux poules, les équipes classées première disputeront un match qui désignera le champion du Bas-Rhin Honneur qui disputera la finale CEA 67-68.

La rencontre se déroulera chez le vainqueur de la Poule A les années paires, et chez le vainqueur de la Poule B les années impaires.

Promotion :

Si une poule, l'équipe terminant à la première place sera déclarée champion du Bas-Rhin Promotion.

Si deux poules, les équipes classées première disputeront un match qui désignera le champion du Bas-Rhin.

La rencontre se déroulera chez le vainqueur de la Poule A les années paires, et chez le vainqueur de la Poule B les années impaires.

Si 3 poules

Saison 2024-25 : Vainqueur de la Poule B

Saison 2025-26 : Vainqueur de la Poule A

Saison 2026-27 : Vainqueur de la Poule C

CHAMPIONNATS JEUNES INTER DEPARTEMENTAUX 2024-2025

Les compétitions Inter Départementales sont gérés par la Commission d'Organisation des Compétitions du Comité du Bas-Rhin de Handball.

Moins de 18 Masculins

Compétition sur engagement libre, cette saison, 2024-25, 18 équipes engagées.

1^{ère} phase : 3 poules de 6 Aller-Retour

A l'issue de la première phase

Les équipes classées 1 et 2 de chaque poule formeront l'Excellence Inter Départemental -18M

Les équipes classées 3 et 4 de chaque poule formeront l'Honneur Inter Départemental -18M

Les équipes classées 5 et 6 de chaque poule formeront la Promotion Inter Départemental -18M

Suite au retrait de 2 équipes au 23-09

La seconde phase sera composée d'une poule haute de 8 équipes

Composée des deux premiers de chaque poules et des deux meilleurs 3^è

La poule basse sera composée des équipes restantes (8 équipes)

Le schéma de jeu sera poules de 8 en Aller-retour

Moins de 13 Masculins

Compétition sur engagement libre, cette saison, 2024-25, 15 équipes engagées.

1^{ère} phase : 2 Poules de 8 en Matches Aller

2^è phase : Poule 8 équipes en matchs Aller-Retour,

La poule Haute sera composée des 4 premières équipes des deux poules

La poule basse sera composée des équipes classées de 1^à 5^è à la 8^è place de chaque poule

L'équipe classée première sera déclarée championne Inter départementale Moins de 13 Masculins

Moins de 18 Féminines

Compétition sur engagement libre, cette saison, 2024-25, 10 équipes engagées.

1^{ère} phase : 2 Poules de 6 en Matches Aller-Retour

2^è phase : Poule 6 équipes en matchs Aller-Retour,

La poule Haute sera composée des 3 premières équipes des deux poules

La poule basse sera composée des équipes classées de 1^à 6^è à la 6^è place de chaque poule

L'équipe classée première sera déclarée championne Inter départementale Moins de 18 Féminines